

Dario Pagel
Université Fédérale de Santa Catarina, Brésil
Université Diderot - Paris 7, France



« Avoir le français en partage, ce n'est pas conserver ensemble
les cendres de la langue de Voltaire, mais c'est garder la flamme allumée ».

Jean-Michel Vauchot

Résumé: *Le propos de cet article n'est pas d'examiner sur la carte l'extension ou la rétraction de l'enseignement de la langue française. Nous souhaiterions proposer des pistes de réflexion sur la place du français dans la scolarisation des élèves et ferons de cet article un exercice de synthèse de différentes situations du français à partir des expériences vécues en tant qu'enseignant-chercheur et en tant que président de la Fédération Internationale des Professeurs de Français, ce qui nous a permis d'apprécier à sa juste valeur le travail qu'exercent les enseignants de français, celui de l'enseignement de la langue française et des cultures francophones, une tâche essentielle pour la défense et la promotion de cette langue.*

Mots-clés: *Enseignement, diversification, langue étrangère, politique linguistique*

Resumo: *O presente artigo não tem a pretensão de examinar a extensão ou a retração do ensino da língua francesa no mundo. Nosso propósito é o de apresentar pistas de reflexão sobre o francês na escolarização de alunos, razão pela qual faremos neste artigo uma síntese de diferentes situações do francês, vivenciadas a partir de nossa experiência como professor pesquisador e como presidente da Federação Internacional dos Professores de Francês. Foi essa experiência que nos permitiu observar com precisão o valor do trabalho desenvolvido pelos professores de francês, ou seja, o ensino da língua francesa e das culturas francófonas, atividade essencial para defesa e promoção desse idioma.*

Palavras-chave: *Ensino, diversificação, língua estrangeira, política linguística*

Abstract: *This article does not intend to examine the extension or the retraction of French language teaching in the world. Our purpose is to propose paths of reflection concerning French language education. For this reason we are going to make this article a synthesis of different situations of the French language, acquired from our experiences as research professor and as president of the International Federation of French Teachers. These experiences allowed us to observe precisely the value of French*

teachers' work, concerning the teaching of French language and culture as essential activities for defending and promoting the language.

Key words: *Education, diversity, foreign language, linguistic policy*

Le français, langue des Amériques

Nous avons toujours considéré que la plus actuelle des actions de la politique de la langue française était celle de promouvoir chez tous les enseignants l'idée que le français est une langue moderne et qu'elle devait être présentée comme telle. On a quelquefois le sentiment qu'il n'est pas clair pour tous que le français n'est pas une langue du passé, qu'il a un avenir d'autant plus radieux qu'il reste avec l'anglais la principale langue internationale. Il serait donc important pour les enseignants et les formateurs de formateurs de surfer, entre autres, sur ce prestige en démontrant au quotidien aux apprenants les avantages qu'ils ont à maîtriser cette langue.

Les différentes études évaluent à environ 1 000 le nombre de langues parlées sur les terres des Amériques, ce qui représente, selon le recensement diffusé en 1996 par le Summer Institute of Linguistics Inc., 15% des quelque 6 700 langues vivantes dans le monde. Cependant, le chiffre des langues officielles passe à quatre lorsqu'on recense les langues ayant un statut officiel au sein des organisations intergouvernementales, soit régionales soit interaméricaines, à savoir : l'anglais, l'espagnol, le français et le portugais. Si nous approfondissons l'analyse, nous constatons que, malgré un multilinguisme officiel, l'égalité des langues n'est pas acquise dans nombre de ces organisations, comme le souligne, en 2001, l'étude du Conseil de la langue française du Québec. Ainsi, dans les Amériques, ce sont surtout l'anglais et l'espagnol qui constituent les langues réelles de travail ; le français et le portugais y sont beaucoup moins utilisés.

Le français est la langue officielle de 30 pays sur les 200 que compte la planète. Il est la langue de 200 millions de citoyens, si on y ajoute les francophones partiels, selon les travaux de l'Organisation internationale de la Francophonie de 2007, et se situe au 10^e rang des langues dans le monde pour le nombre de locuteurs (Barrat & Moisei 2004). Pour la politique de l'enseignement du français, il est important de signaler qu'un échange en français est réel et possible aux quatre coins de la planète.

Or, ce sont les professeurs de français dans le monde qui assurent la qualité de cet échange. Aujourd'hui en effet le français reste une langue officielle pour 49% des organisations internationales, bien qu'il perde parfois son statut de langue de travail au détriment de l'anglais, phénomène également présent au sein des institutions européennes. Pourtant, l'Europe regroupe 21% de la population francophone et l'Afrique 75%. Autrement dit, le français représente une force réelle, comme l'affirme C. Duhaime (2002). Et il est toujours important de rappeler que le français reste encore la deuxième langue de communication internationale choisie dans le monde, après l'anglais.

Si l'on considère la population des Amériques selon les quatre groupes linguistiques, le statut du français, qui est l'une des quatre principales langues des Amériques, reste très précaire dans l'hémisphère américain, comme le signale C. Duhaime (2002). Selon l'auteur, les statistiques parlent d'elles-mêmes : sur les 800 millions d'hommes et de femmes environ qui habitent les Amériques :

- près de 40% de la population parle l'espagnol
- près de 38% de la population parle l'anglais
- près de 20% de la population parle le portugais
- et à peine 2% parle le français au lieu de 4% voilà deux décennies seulement.

Bien que la langue française ne regroupe que peu de locuteurs dans les Amériques, elle continue d'exercer un attrait considérable chez les personnes désireuses d'apprendre une langue étrangère. C. Duhaime (2002) affirme que le processus d'intégration économique des Amériques pourrait constituer un défi important pour la reconnaissance officielle du français sur les plans institutionnel et commercial.

Le français, langue moderne

Quel est l'intérêt de présenter le français comme une langue moderne pour son enseignement / apprentissage ? Cette question nous est souvent posée lors de nos interventions académique, scientifique ou politique. Les intérêts sont d'ordre individuel, social, institutionnel ou d'ordre régional. Comme le souligne B. Giblin (2007), « l'approche géopolitique met l'accent sur les relations de pouvoir au sein des sociétés et sur les représentations et convictions défendues par les individus et les groupes ». Toutefois, nous estimons que le principal intérêt est celui qui permettra l'enseignement du français à un plus grand nombre (Pagel, 2006), ce qui devrait être en effet le but ultime des différentes politiques linguistiques du français. Il faut œuvrer pour que le français touche toutes les strates de la société : les jeunes et les moins jeunes, les hommes et les femmes, les élites et les classes populaires, les écoles des villes et des campagnes.

Dans l'enseignement, la demande de français demeure-t-elle encore importante? La réponse pourrait peut-être être trouvée dans certains documents et certains discours, au Brésil et ailleurs, où l'on observe encore que le français est trop souvent présenté comme la langue d'une élite, une langue qu'on apprend pour le plaisir, lorsque l'on a du temps libre. Pour d'autres le français est défini comme étant une langue de l'esthétique. Ce n'est qu'une minorité de personnes qui considère l'apprentissage de cette langue comme un outil pour la communication et pour l'action professionnelle.

Dans les années 70, 80 et 90, des textes importants ont été publiés par des collègues qui signalaient la difficulté du maintien du français dans le système scolaire brésilien; leurs enquêtes et leurs études décrivaient clairement le recul de l'enseignement du français dans les écoles après la réforme du système éducatif en 1971. Nous ne souhaitons pas développer dans ces pages l'histoire des langues étrangères et particulièrement celle du français dans le système éducatif brésilien ni dans celui de chaque Etat régional de l'Union fédérative du

Brésil. Les travaux de I. Caroni (1995), W. Leffa (1998/99), M. S. Kundman (2003), M. Ludwig (1999), C. Prado (1996), M. M. Pereira Oliveira (1999), D. Pagel (2003), entre autres ont longuement analysé la présence des langues étrangères dans l'enseignement brésilien depuis la venue du roi de Portugal, D. João VI.

Le témoignage le plus concret et en même temps inquiétant est celui des chiffres se référant au nombre d'apprenants de français au Brésil : entre 200 et 300 mille élèves de français pour un pays de 180 millions d'habitants où la population scolaire représente à elle seule environ 80 millions d'élèves. Des chiffres qui sont effectivement faibles par rapport à ceux d'autres langues étrangères enseignées dans ce pays. Ce recensement d'apprenants de français regroupe les élèves du système scolaire et ceux des écoles et des centres de langues. Toujours est-il qu'un recul du nombre d'apprenants a été observé ces dix dernières années (Les cahiers de la France au Brésil, 2007). Ces données nous conduisent à une conclusion inquiétante : le français serait-il devenu une langue qui s'adresse uniquement à une élite d'excellence au Brésil ? Nous ne pouvons pas ignorer, en effet, que ces représentations de la langue française représentent un danger certain pour la promotion de l'enseignement du français dans ce grand pays d'Amérique latine.

Il va de soi que si l'argumentaire pour la défense du français ne tient pas compte de ces enjeux pratiques, le français ne périra certes pas, mais pourrait rester une langue de faible importance dans la communication internationale, donc sans intérêt pratique dans les espaces scolaires non francophones en Amérique latine. C'est pourquoi nous soulignons l'intérêt qu'il y a de donner à la langue française une image moderne afin d'effacer les représentations anciennes de cette langue que nous aimons enseigner, à savoir :

- une langue difficile: les élèves remarquent en effet que les enseignants pourraient avoir tendance à valoriser les difficultés de la langue française, développant ainsi la peur de commettre des fautes, de mal parler et par conséquent l'insécurité linguistique ; différentes études en didactique et psycholinguistique ont montré qu'il fallait valoriser les acquis et non pas les fautes ;
- la langue de l'élite, langue de prestige : certes, mais comme nous l'avons évoqué (Pagel 2007a, Pagel 2008a), tout projet de politique, de promotion du français ne peut plus ignorer sa démocratisation. C'est au grand public qu'il faut révéler l'image moderne du français, sans voiler son image de langue qui véhicule une richesse culturelle complétant l'image de langue de communication à l'échelle mondiale.

Mais comme le souligne S. Marzouki (2007) le français, « en dépit de son recul, continue de jouer le rôle de signe d'identification à l'élite sociale et/ou intellectuelle. Il n'est remplacé par aucune autre langue dans cet usage social ».

Les témoignages qui suivent et que nous avons recueillis auprès de jeunes étudiants étrangers en France peuvent servir d'éléments pour la réflexion sur toute politique de valorisation auprès des jeunes de l'importance de l'apprentissage du français. Nous observons clairement dans les représentations évoquées des images qui sont à corriger et d'autres à développer pour présenter le français comme une langue intéressante et importante pour la jeune génération. Les jeunes interviewés considèrent le français comme étant :

- “une langue internationale et européenne;
une langue qui est comme une chanson à l’oreille, une langue avec des sons agréables,
dont on aime la nasalité, la sonorité;
- une langue romantique;
- une langue difficile qui apporte un plaisir, si on la valorise;
- une langue avec une grammaire et une prononciation un peu compliquées, mais
qu’on aime bien;
- un peu difficile mais qu’on devrait étudier plus;
- une langue difficile car dans une autre langue on aurait fait des progrès plus vite;
- une langue qu’on a commencé à aimer et depuis on se sent plus à l’aise.”

Nous devons préciser que ces témoignages recueillis lors d’entretiens ne représentent ni une population géographiquement déterminée, ni une tranche d’âge d’un système éducatif donné. Comme le définit G. Zarate (1993), “la tâche de l’enseignant est donc de recenser les représentations disponibles et d’évaluer leur pertinence. Cette opération constitue un diagnostic dans la mesure où elle orientera par la suite la conception et le déroulement du cours” et nous ajoutons que ce diagnostic présente des éléments de départ pour un projet de modernisation de l’image de la langue française et de massification de son enseignement.

Quel est l’avenir du français et de ses enseignants ?

Depuis 1984, nous nous sommes engagé dans la vie associative. Nous avons eu l’honneur de présider l’Association des professeurs de français de Santa Catarina (Brésil), puis, avec deux mandats successifs, la Fédération brésilienne des professeurs de français et, enfin, de 2000 à 2008, la Fédération internationale des professeurs de français. Toutefois, malgré ces responsabilités politiques, administratives et éducatives, nous sommes toujours resté ce que nous n’avons jamais cessé d’être : un enseignant de français, amoureux de cette langue et soucieux de son développement dans le monde. Toutes ces années d’expérience associative et académique nous ont permis de connaître les urgences et de discuter des démarches concrètes à entreprendre. Cependant, avant de suggérer une ébauche de propositions, des questions premières s’imposent :

- Comment réussir à ne plus marginaliser ces « ouvriers », « ces ambassadeurs » du français, ces « bougies qui, même dans les coins les plus reculés du monde, éclairent la francophonie », que sont les professeurs de français dans la bataille stratégique de valorisation de l’enseignement du français ?
- Comment arriver à leur donner les moyens d’exister dans leur pays, de rendre leur voix plus audible ?
- Quels outils seraient nécessaires à une meilleure appropriation de leur métier et à une meilleure transmission de leur immense savoir tant linguistique que culturel aux jeunes apprenants en demande ?

C’est à partir de ces questionnements que nous pensons avoir bâti une stratégie avec des idées directrices :

- faire des professeurs de français du monde entier des maillons essentiels de toute politique de la langue, tant au niveau des pays, du bilatéral que du multilatéral ;
- restructurer les associations afin qu’elles puissent jouer efficacement leur rôle ;

- aider à la mise à niveau permanente des enseignants dans un environnement sans cesse en évolution.

Mais l'action ne doit jamais arrêter la réflexion. A partir des observations et des informations recueillies, nous croyons pouvoir ouvrir quelques chantiers qui pourraient être considérés structurants pour l'avenir du français dans le monde et que nous avons déjà décrits dans un éditorial (Pagel, 2008) :

- Le premier de ces chantiers est celui de la massification de l'enseignement et de la présence du français dans le monde. Nous observons qu'en Afrique l'apprentissage du français progresse, même si se pose encore le problème de la qualité. En Europe, la tendance est plutôt à la baisse. Dans les pays émergents, l'apprentissage du français connaît une évolution, suivant en cela la croissance démographique. Quand on fait l'addition de toutes ces situations, on peut conclure que, de manière générale, le français progresse. Mais ce constat positif doit se conjuguer avec un objectif plus ambitieux : ce n'est pas parce qu'on gagne un ou deux apprenants de plus en français au Brésil ou en Indonésie qu'on doit s'en satisfaire. Il faut considérer que si on tient compte du potentiel d'apprenants qu'offrent ces pays, on est très loin du compte !

- Le deuxième grand chantier du français est celui de l'image du français. Nombreux sont aujourd'hui les professeurs qui considèrent qu'il est temps de présenter la langue française comme langue de travail, car elle est quand même, avec l'anglais, la seule langue parlée sur tous les continents. Elle est langue de travail dans diverses organisations internationales parmi les plus importantes et les entreprises françaises sont parmi les plus exportatrices du monde. Bien qu'il existe une coopération économique intense avec nombre de pays, on observe qu'il est rare qu'un accord économique prévoie de développer l'enseignement du français dans la zone où une entreprise s'installe. Ainsi pourrait-on, par exemple, développer le français sur objectifs spécifiques en collaboration avec l'industrie automobile lorsqu'une entreprise de ce type s'implante dans telle ou telle région du monde. L'accord économique pourrait stipuler le développement de l'enseignement du français dans la région concernée (Pagel, 2007).

- Un autre chantier, touchant plus directement le monde enseignant : celui du lobbying en faveur du français dans les systèmes éducatifs. C'est vrai que si l'on prend les choses de manière brute, hormis quelques exceptions, le français est présent dans la plupart des systèmes éducatifs du monde, notamment comme l'une des langues étrangères. Mais on sait que cette présence est de plus en plus menacée par l'émergence d'autres langues : que faisons-nous par exemple pour que, lorsqu'ils ont le choix entre plusieurs langues, les élèves optent spontanément pour le français ? Que faisons-nous pour amener les parents de ces élèves à les orienter vers le français ?

Pour donner suite à notre réflexion sur l'avenir de l'enseignement du français, nous partons d'abord d'un constat positif : les textes sur le site du Ministère français des Affaires étrangères et européennes (www.diplomatie.gouv.fr) montrent que plus de 200 millions de personnes ont le français pour langue maternelle ou seconde dans le monde. Dans les collèges, lycées, instituts et universités des pays non francophones, 82,5 millions de personnes apprennent le français. Parmi ces 82,5

millions, 650 000 étudient le français dans les réseaux d'établissements culturels et scolaires mis sur pied par l'État français et les autres dans des structures diverses, essentiellement les systèmes scolaires nationaux. Ceci nous permet d'affirmer qu'au cours des dix dernières années le nombre d'apprenants de français dans le monde a progressé d'environ 20 millions.

En même temps que les chiffres nous révèlent une évolution de la demande du français, la situation de son enseignement est également très contrastée : progrès très marqués dans les pays francophones du Sud, recul et risque d'effacement dans certaines régions où le français est enseigné en tant que langue étrangère.

Si nous tenons compte que l'enseignement/apprentissage d'une langue s'articule en deux temps, la langue comme élément de scolarisation d'une part et la langue en tant que formation professionnelle d'autre part, nous observons par exemple que ces dernières années, au Brésil, la demande du français a évolué dans les écoles de langues, comme par exemple dans les Alliances françaises et que le français est toujours très présent dans les universités. Cependant la valorisation de son enseignement dans le réseau scolaire est de plus en plus difficile et anéantie dans les systèmes éducatifs des différents États du Brésil, comme c'est également le cas dans certains autres pays non francophones. Il est vrai qu'aujourd'hui le manque d'enseignants diplômés de bon niveau d'une part et un plan de carrière dans l'enseignement dans beaucoup de pays d'autre part, peuvent être des obstacles pour l'évolution de l'enseignement du français dans les systèmes scolaires.

Les professeurs de français et leurs associations, les départements de français et les partenaires francophones devraient veiller davantage à ce que les systèmes éducatifs ne se transforment pas en systèmes unilingues en ce qui concerne l'offre des langues étrangères dans les écoles brésiliennes. Avant d'envisager une politique pour le développement du français au Brésil et dans le monde, comme nous l'avons prononcé au congrès brésilien des professeurs de français à João Pessoa en 2007, il convient de se poser un certain nombre de questions :

- la première concerne le statut social de l'enseignant de français dans divers systèmes éducatifs. Garde-t-il le respect de ses élèves, de ses collègues enseignants d'autres matières, de la hiérarchie scolaire ou ministérielle, de l'administration gouvernementale ?
- la deuxième se réfère à l'intérêt des parents pour l'apprentissage du français par leurs enfants. Pourquoi dans la plupart des pays, quand le choix du français en système scolaire est optionnel, les parents choisissent-ils une autre langue ? Est-ce parce qu'à leurs yeux le français n'est d'aucune utilité pour leurs enfants ? Est-ce parce qu'à leurs yeux, le français ne leur procure qu'un « savoir passif » au lieu d'un « savoir actif » ?
- la troisième touche l'opinion publique, qui finit, dans la plupart des systèmes éducatifs, par rendre une langue obligatoire. Pourquoi ne réagit-elle pas comme il se doit, chaque fois que le français est supprimé, chaque fois que les heures de l'enseignement de français sont réduites, chaque fois que son exposition aux autres langues se fait à son détriment ?
- la quatrième concerne la pédagogie du français. Doit-on continuer à présenter le français comme une langue difficile ?
- la cinquième s'adresse au rôle des États, qui devraient favoriser dans leurs systèmes éducatifs le plurilinguisme, qui est considéré comme une chance, un plus dans la formation.

Nous ne pouvons dissocier de ces questionnements aucune politique de développement de l'enseignement du français.

L'enseignement du français, comme nous pouvons le constater au Brésil et dans d'autres pays d'Amérique latine, ainsi que dans plusieurs systèmes scolaires du monde ne jouit pas toujours d'un statut institutionnel très favorable. Le rapport sur l'enseignement du français en Amérique latine (Martinez, 2004), nous montre précisément qu'il n'existe pas de situation homogène et qu'elle varie souvent, même à l'intérieur d'un seul pays, comme c'est le cas de l'Argentine ou du Brésil, par exemple. Même si ce rapport est très achevé, nous considérons que sans la veille et l'engagement politique de la part des associations des professeurs de français, l'enseignement du français, pourrait être menacé dans quelques années. Les réformes éducatives qui se succèdent dans certains pays latino-américains prévoient, dans nombre des cas, le passage à un enseignement d'une seule langue étrangère.

Avant de conclure, nous aimerions évoquer des questions concernant l'avenir du français langue étrangère :

- Quel est l'impact des associations des professeurs de français, des départements de français et des Alliances françaises sur les systèmes éducatifs pour un enseignement du français à l'ensemble de la population scolaire ?
- Quel est l'impact des associations des professeurs de français, des départements de français et des Alliances françaises dans la société d'un pays non francophone pour la valorisation de la langue française ?

Les professeurs de français, les dirigeants et les responsables institutionnels, les responsables d'associations des professeurs, les directeurs de départements de français et de départements de langues, les directeurs pédagogiques et de comité d'Alliances françaises, les directeurs d'écoles de français, les attachés de coopération pour le français, entre autres, forment une importante structure professionnelle qui participe de l'évolution et du recul de l'enseignement du français dans les écoles de nos systèmes éducatifs respectifs. Il est important de prendre à bras le corps la cause de l'enseignement des langues dans le système éducatif de nos villes, de nos États, bref, de notre pays, afin de participer à l'effacement de la représentation de conflit entre les langues étrangères. Il est capital de montrer à la société la richesse du plurilinguisme.

Il est à signaler que la recherche universitaire ne devrait pas courir le risque de tomber dans une sorte de « pédagophobie » qui l'éloignerait du terrain de toute action et qui l'empêcherait de participer et de contribuer au développement de l'éducation d'un pays. Il est à espérer que l'armée silencieuse que forment les professeurs de français et les responsables institutionnels devienne un partenaire du développement d'une société en rendant l'apprentissage de cette langue à côté des autres de plus en plus accessible aux jeunes.

Nous aimerions suggérer qu'à moyen et long terme une politique en faveur de l'enseignement du français puisse se faire selon quelques orientations :

- un axe politique, à travers un dialogue renforcé avec les autorités en charge du dossier des langues étrangères, afin de les convaincre de l'intérêt du maintien du français dans le système éducatif, tant à l'école qu'à l'Université. Un comité consultatif mixte formé des partenaires cités ci-dessus serait un des temps forts de ce dialogue ;
- un renforcement du soutien aux enseignants de français et aux associations des professeurs de français. Ce soutien se manifesterait à travers la *reprise d'actions de formation à destination des enseignants de français*, le renouvellement pédagogique et la formation continue des professeurs. Il viserait à obtenir une mobilisation solidaire de l'ensemble des professeurs, qu'ils dispensent leur enseignement dans les écoles, à l'Université ou dans les Alliances ;
- un renforcement du soutien aux départements de français des universités, à la *mise en place de cours de français des professions* dans les universités. En effet, le débouché naturel de l'enseignement du français dans le supérieur - le professorat - étant parfois épuisé, l'utilisation du français dans le cadre du tourisme, par exemple, est l'une des voies professionnelles envisageables.

Le décloisonnement académique de l'étude de la langue et la vulgarisation des nouvelles technologies contribuent certainement à créer une image moins élitiste de l'apprentissage du français. Les divers cours de formation, la recherche universitaire, la poussée du français sur objectifs spécifiques adoptée par plusieurs institutions éducatives publiques dans certains pays latino-américains, permettent aux apprenants de trouver une raison « utile » à l'étude de la langue et leur ouvre des débouchés intéressants dans le monde du travail. Et comme le précise bien N. X. Tu Huyen (2004) dans son étude sur le français en Asie-Pacifique, des projets de coopération francophone peuvent jouer un rôle très important car le français est une langue de travail, un moyen d'accès à la documentation et aux échanges. L'étude de M. Ludwig (1999) révèle que les étudiants considèrent que le français ouvre les portes à un autre monde, rend la communication plus facile et les aide à trouver un emploi.

Nous pouvons réaffirmer ce que nous avons annoncé dans notre message à l'occasion du 12^e congrès mondial de la FIFP, à savoir que la langue française permet de consolider un dialogue fait de respect mutuel et d'amitié, dans la nécessaire diversité linguistique et culturelle, fondement des sociétés humaines sur les cinq continents (Pagel, 2008c). Comme le disait Bernard Cequiglini (2002) : « *Nous ne rêvons pas d'une langue de la culture moderne, adaptée et pratique, mais, critique et savante, d'une langue moderne de la culture* ».

Bibliographie

Barrat, J., et Moisei, C. 2004. *Géopolitique de la Francophonie. Un nouveau souffle ?*. Paris: La documentation française, pp. 22-23.

Caroni, I. 1995. *O ensino das línguas estrangeiras no Brasil*. Texte polycopié, pp.1-5.

Déclaration de Vienne. 2008. In: *Dialogues et Cultures*, 53, pp..35-36.

Duhaime, C. 2002. « Le français dans les activités économiques et politiques ». In: *Dialogues et Cultures*, 47, pp. 13-19.

- France-B Brésil. 2007. « Les cahiers de la France au Brésil », n° 1, Ambassade de France au Brésil.
- Giblin, B., 2007. « Géopolitique de la langue française ». In: *Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique*, 126, pp. 3-8.
- La Francophonie dans le monde 2006-2007*. 2007. Organisation internationale de la Francophonie. Nathan: Paris, p. 20.
- Leffa, W. 1998/1999. « O ensino das linguas estrangeiras no contexto nacional ». In: *Contexturas*, n° 4, São José do Rio Preto: Apliesp.
- Ludwig, M., 1999. « Langues étrangères et motivations chez les apprenants des écoles de la municipalité de Florianópolis ». In *ELOS*, n° 3, pp. 136-145.
- Kundman, M. S. 2003. « Enseignement-apprentissage des langues étrangères et leurs représentations auprès des pouvoirs publics ». In: *Les actes des Sedifrale XII*, Politiques linguistiques, vol. 1, pp. 1567-162.
- Martinez, F. 2004. « Regard sur le français en Amérique latine ». In : *Le français dans le monde*, 331, pp.14-15.
- Marzouki, S., « La francophonie des élites: le cas de la Tunisie ». In: *Hérodote - Revue de géographie et de géopolitique*, 126, p. 42.
- Pagel, D. 2003. « Les langues étrangères au Brésil. La lecture des propositions de programmes officiels de langues étrangères ». In: *Les actes des Sedifrale XII*, Politiques linguistiques, vol. 1, pp. 105-110.
- Pagel, D. 19 juin 2006. « La bannière de la langue », *Libération*.
- Pagel, D. octobre 2007. «Le français est une langue qui répond aux besoins des temps modernes». In: *Point commun*, 32, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, pp. 4-5.
- Pagel, D. nov-déc 2007. « La francophonie, c'est l'affaire de tous ». In : *Le français dans le monde*, 354, pp. 10,11.
- Pagel, D. janv-fév 2008. « Quand communication rime avec efficacité... ». In : *Le français dans le monde*, 355, pp. 10, 11.
- Pagel, D. juillet-août 2008. « Les chantiers du futur ». In : *Le français dans le monde*, 358, pp. 10-11.
- Pereira Oliveira, M. M. 1999. « L'apprentissage des langues étrangères dans le monde actuel : construction d'une compétence plurilingue et pluculturelle ». In: *ELOS*, n° 2, pp. 216-219.
- Prado, C. 1996. « Linguas estrangeiras na escola ? ». In; *Presença Pedagógica*, Vol. 2, N° 10, pp. 33-39.
- Summer Intitute of Linguistics Inc. 2001. *Geographic Distribution of Living*, 1996, cité dans l'ouvrage du Conseil de la langue française du Québec, *Les enjeux et les défis linguistiques de l'intégration des Amériques*, Bibliothèque nationale du Québec.
- Zarate, G. 1993. *Représentations de l'étranger et didactique des langues*. Coll. CREDIF Essais. Paris : Didier, p.75.